

Compte rendu du Conseil d'Administration du 13 novembre 2023

Convocation en date du : 2 novembre 2023

FEUILLE DE PRÉSENCE (par ordre alphabétique)

Marylise Blanc (MB)	Présente
Dr René Cariou (RC)	Présent
Jean-François Giovannetti (JFG)	Présent
Nelly Gonzalez (NG)	Représentée par MB
Fabienne Guiraud (FG)	Présente
Bernard Lemoine (BL)	Présent
Olivier Suffit (OS)	Présent
Christian Thiaumond (CT)	Présent

Nelly Gonzalez étant représentée par Marylise Blanc, l'ensemble du CA est présent.

Le Quorum est atteint.

Michel Dumas, ancien directeur de la plateforme Lainé Wallon de l'APSH34, a œuvré toute sa carrière dans le domaine du médico-social et des troubles psychiques. A ce titre, et au nom des excellentes relations entretenues, Espoir Hérault a souhaité l'inviter à assister à ce Conseil d'Administration en tant qu'auditeur ne prenant pas part aux votes des résolutions.

Merci à lui pour sa présence soutenante.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal des C.A. du 17 février et du 7 mars 2023

2. Présentation des activités en cours :

- 1/Les résidences accueil ouvertes (ou presque)
- 2/Le projet de RA à Lattes
- 3/Le projet de Cité Autonomie à Montpellier
- 4/Le projet de petite unité résidentielle (R4) de Grabels
- 5/L'abandon du projet Florensac avec l'association « Amitié »
- 6/Les activités « participatives et citoyennes »
- 7/Les activités du réseau EH et les activités partenariales institutionnelles
- 8/La réingénierie en cours du site Espoir Hérault

3. Premiers éléments du bilan financier pour l'exercice 2023... et la question des remboursements de frais

4. Premiers éléments de notre feuille de route 2024

5. Questions diverses

L'ensemble de l'exposé a fait l'objet d'une présentation de 30 diapos support des différents points. Ce document a été envoyé sous format pdf en annexe de la convocation de tous les administrateurs. Il est joint également au présent compte-rendu.

Les pièces également transmises préalablement au CA sont :

- CR du CA du 17/02/2023
- CR du CA du 07/03/2023
- Décision d'autorisation d'emprunt pour l'opération « R4 »
- La Nouvelle Charte Éthique
- Le projet de nouvelles modalités de remboursement des frais

1. Approbation du procès-verbal des C.A. du 17 février et du 7 mars 2023

Les comptes rendus sont rappelés en séance. Ces documents une fois validés en séance seront envoyés aux membres du conseil d'administration, revêtus des signatures du Président et du Secrétaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale, qui s'est tenue juste avant le CA du 7 mars lors de la même réunion, a entériné le départ, sur la demande de l'intéressée, de Béatrice Callens du Conseil d'Administration. Un nouveau CA a donc été constitué et le bureau actuel a été mis en place. Ces documents informant des changements de gouvernance seront envoyés à la Préfecture pour enregistrement.

Il est rappelé par le Président que l'ensemble des Procès-Verbaux, de Conseils d'Administration et d'Assemblées Générales sont par ailleurs accessibles sur le site Internet de l'Association dans la rubrique « Espace Membres » en bas de la page d'Accueil. Le Mot De Passe, réservé aux Administrateurs, a été rappelé en séance.

Résolution N°1 :
Les Procès-Verbaux des Conseils d'Administration d'Espoir Hérault
du 17 février 2023 et du 7 mars 2023
(vote contre : 0, abstention : 0)
sont donc adoptés à l'unanimité des présents.

2. Présentation des activités en cours :

1/Les résidences accueil ouvertes (ou presque)

JFG rappelle que la Bastide Henri Blachère (BHB) à Grabels, est la Résidence Accueil (RA) historique de notre association, et elle vient de fêter ses 10 ans d'existence le 12 octobre dans le cadre de la Semaine de la Santé mentale en présence de René Revol, Maire de Grabels, de Delphine Capdevielle, Directrice du pôle psychiatrie du CHU de Montpellier, de Pascale Gloriès, directrice territoriale Hérault-Vaucluse d'Isatis et de Jean François Giovannetti, Président d'EH.

Après 10 années, la présence de René Revol témoigne de la constance et de la vigueur de son soutien dans le secteur du logement accompagné. La présence de la Directrice du pôle de psychiatrie du CHU illustre notre visibilité auprès du secteur du sanitaire.

Béatrice Callens et Marylise Blanc assurent le suivi de cette RA entourées d'un petit groupe actif de parents.

BL rappelle que la résidence de Béziers a maintenant bientôt 2 ans d'existence, avec 20 logements au cœur de Béziers à proximité de la médiathèque, gérée par l'Association de la Vallée de l'Hérault (AVH). Le bailleur est Hérault Logement. La population un peu différente de celle de la métropole de Montpellier, plus âgée notamment.

AVH gère en parallèle un SAMSAH et un GEM ce qui facilite l'accompagnement. BL rappelle également qu'AVH a repris AIRIS. Eric Pujante ex Directeur d'AIRIS est maintenant responsable AVH de cette RA de Béziers. Une convention de partenariat « bénévolat » est signée avec AVH conformément au CA de l'an dernier. Le 28 mars a eu lieu un comité de suivi rassemblant toutes les parties prenantes et les institutionnels locaux, occasion de tirer des leçons collégialement de l'année passée. MB qui a assisté à ce comité de suivi précise la place réservée dans ce suivi aux représentants des personnes concernées par les troubles (2 personnes très actives), qui participent donc aux analyses et aux projets. Ils sont donc impliqués dans les décisions concernant la vie au sein de la RA.

Par ailleurs un psychiatre, Dr Denis DESANGES, assiste aux commissions d'attribution et examine les dossiers au préalable. BL souligne enfin que par rapport à la métropole, l'offre de soins en psychiatrie du biterrois est faible. JFG souligne qu'EH attend d'Isatis une démarche similaire, un suivi collégial à l'échelle de l'ensemble des RA gérées par Isatis.

Ce fut l'occasion de remercier encore une fois **Joseph Garenq**, ex-administrateur d'EH, qui a initié cette opération sur Béziers de longue date et a accompagné sa réalisation. Il assure encore pour le compte d'EH le suivi du GEM de Béziers.

CT rappelle que pour la RA de Castelnau le Lez, c'est le résultat d'une mobilisation auprès de Catherine Dardé, conseillère municipale dès 2014. Elle avait été conviée à des réunions notamment sur le site Grabels, au moment de la pose d'une plaque « Bastide Henri Blachère ». CT souligne qu'une rencontre avec les parents lors d'une galette des rois le 9 janvier de cette année, coorganisée par EH et Isatis, a été l'occasion de faire connaître notre association et le rôle qu'elle joue dans la genèse et la réalisation de ces RA. Le souhait de voir des personnes rencontrées venir s'impliquer à nos côtés était également l'ambition d'EH.

Une journée « portes ouvertes » dans le cadre de la SISM, le 13 octobre a permis de constater la pertinence du dispositif, nombreux étant les résidents à signifier leurs satisfactions d'être installés dans ce « chez soi accompagné ». L'équipe en place semble assurer une présence très appréciée par les résidents.

Des échanges entre plusieurs bénévoles d'Espoir Hérault, animés par MB dans un esprit de « réflexion, proposition, action », ont permis de mettre en place des activités proposées par des membres de notre association (peinture au THEANO, atelier lecture à la BHB), un grand merci à Nelly Gonzalez et à Sigrid Chatelot.

Dans cet esprit, et en relation avec les référentes des différentes RA, un travail sur le suivi longitudinal des habitants devra être formellement lancé.

Une petite vidéo de l'installation des résidents au cours des premières semaines serait utilement mise à profit pour rendre compte de la diversité des profils examinés par les commissions d'admissions (témoignages irremplaçables)

Pour la RA de Clapiers, JFG rappelle que cette opération s'est rapidement mise en place, grâce au soutien actif d'Éric Penso, maire de Clapiers.

Le nom de la résidence - Thelonious Monk - s'est inscrit dans la logique « jazz », signature de la ZAC du Castelet. C'est en effet un célèbre pianiste de jazz frappé par des troubles psychiques. La livraison se fera mi-décembre avec 29 studios dont 2 réservés à des séjours d'essai de vie en logement semi-collectif accompagné. Ce dispositif d'essai n'est pas encore financé, mais Pascale Gloriès y travaille en relation avec l'ARS. La convention de redevance locative entre ACM et Isatis a été finalisée grâce à l'implication d'Olivier Suffit. Cela illustre bien notre façon de travailler, EH jouant un rôle d'ensemblier. Depuis la dernière commission d'admission 25 candidatures se sont révélées admissibles. JFG a pu par ailleurs négocier avec la Mairie la mise à disposition des résidents Isatis d'une parcelle au sein des jardins familiaux « Al Ort ». Didier Redon d'EH qui s'implique dans l'entretien d'une parcelle voisine assurera un rôle de pilotage. La parcelle Isatis demandera des gros travaux de préparation. Enfin JFG souligne que des travaux de végétalisation devront être envisagés pour isoler la terrasse nord de la voirie voisine.

L'ensemble R+2 est scindé en 2 par une faille qui permet la distribution des logements de part et d'autre. OS a assuré un suivi des travaux, mais à l'avenir il faudra imaginer une meilleure coordination avec le gestionnaire pour prévenir toute difficulté. Le recrutement des assistants de Fanny Ottan qui gèrera le site est en cours.

2/Le projet de RA à Lattes

Pour Lattes, le dossier est suivi par BL depuis 2013. Il rappelle que c'est un projet avec ACM qui a été retardé par un recours administratif relatif à la ZAC, soldé en 2021 seulement. Le projet initial qui était associé à une résidence sénior a été revu suite à la reconfiguration de la ZAC. 25 studios de 25m² dans un bâtiment de 4 étages à proximité de la voie de TRAM derrière Castorama. Une station de TRAM sera à 100m. Le quartier est en pleine mutation avec à la clé 800 logements environ, à proximité des commerces et de la campagne. Il est prévu des terrasses de 9,5m².

L'autre bâtiment en L du projet ACM, accueillera 29 logements sociaux standard. La demande de PC a été déposée le 28 juillet. La maquette du projet très prometteuse, avec une architecture plaisante et certainement chère qui impliquera là aussi une négociation serrée pour la redevance d'Isatis attendue par le bailleur.

Les bonnes relations que BL a entretenues avec Frédéric Pastor, élu en charge du CCAS et du pôle autonomie santé, ainsi que le soutien permanent du maire Cyril Meunier ont été déterminants.

3/Le projet de Cité Autonomie à Montpellier

JFG rappelle que le « Village Autonomie » ACM/CROIX ROUGE/EH à Montpellier (ZAC République) est une opération qui cherche à faire converger un certain nombre de dispositifs : une RA, un centre d'hébergement d'urgence famille, une crèche et un pôle d'habitat inclusif. Le tout autour d'un tiers lieu ressources. Ce projet a fait l'objet de nombreuses réunions avec la SERM et la Métropole. En attente de foncier, EH a eu l'occasion de remettre au Président de la Métropole, Michaël Delafosse, la fiche projet. Son Chef de Cabinet sera sollicité également pour cette question du foncier, le soutien des élus sera nécessaire pour débloquer la situation.

4/Le projet de petite unité résidentielle (R4) de Grabels

L'objectif principal du projet est de créer un dispositif d'Habitat Inclusif, et faire bénéficier le gestionnaire d'une aide à la vie partagée (AVP), dans le cadre de la loi ÉLAN. La proximité de la BHB a conduit à travailler avec Isatis. Le projet repose sur l'acquisition d'une ancienne villa propriété du CHU, transformée en petite unité de 4 places selon le principe de la colocation.

JFG souligne une mobilisation symétrique de fonds propres d'EH et d'Isatis (15K€+15K€) non remboursables et un prêt EH remboursable à hauteur de 25 K€. L'opération générale se situe à 440 200€ couvrant l'achat de

la villa et des travaux d'adaptation. Tous les guichets d'aide au financement ont été sollicités, avec succès. 2 types de PLAI (prêt locatif d'aide à l'insertion, foncier et construction) ont par ailleurs été mobilisés à hauteur de 242 400€ d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le modèle économique reste simple. On emprunte pour devenir « micro-bailleur » d'une villa où Isatis assurera la gestion de l'accueil de 4 colocataires et versera une redevance annuelle à EH couvrant les charges d'emprunt, les frais de gestion et les réparations revenant au propriétaire.

Le projet de vie sociale et partagée (PVSP), pour reprendre la terminologie propre à l'Habitat Inclusif, s'est construit en étroite collaboration avec l'Unité des Jeunes Adultes du CHU qui orientera des malades vers ce dispositif.

Pour mener à bien ce projet, BL a rappelé qu'il s'est préalablement chargé d'obtenir un agrément de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI).

La première décision soutenant de la Métropole est intervenue en début d'année. Mais le premier examen du dossier par la CDC a mis en évidence une difficulté : faire de l'habitat inclusif dans du logement foyer ayant bénéficié du PLAI n'était pas prévu dans le cadre réglementaire initial. Il a fallu attendre la parution du décret « Logement – foyer en Habitat Inclusif » du 2 juin 2023 pour pouvoir relancer la procédure d'emprunt qui porte sur :

- un prêt sur le foncier : 103 567€ sur 50 ans
- un prêt sur la construction : 138 833€ sur 40 ans.
- pour un total de : 242 400€.

Dans le cadre de ce projet, JFG rappelle qu'Isatis recevra une contribution du Département sous forme d'une Aide à la Vie Partagée (AVP, pour reprendre la terminologie propre à l'Habitat Inclusif) de 40 K€ par an pour l'accompagnement des résidents ainsi que le loyer légal de chaque résident dont l'APL foyer correspondant.

JFG rappelle enfin que les prestations d'accompagnement des résidents seront couvertes par une Prestation Compensatoire du Handicap (PCH) mutualisée, sécurisant ainsi le dispositif au profit des Jeunes Adultes orientés par le CHU. En parallèle des activités à la BHB seront proposées aux colocataires.

A ce stade, le Président demande donc aux administrateurs de se prononcer sur la proposition d'autorisation d'emprunt, diffusée préalablement et présentée en séance. Une diapositive présente cette résolution mise aux voix, par ailleurs envoyée aux administrateurs préalablement, Le Président soumet cette résolution au vote de l'assemblée.

Résolution N°2

La totalité des administrateurs d'Espoir Hérault, présents et représentés (Nelly Gonzales administratrice absente et excusée, avait donné pouvoir à Marylise Blanc) réunis en Conseil d'Administration ordinaire le 13 novembre 2023, ont délibéré et donné pouvoir au Président de l'association pour finaliser la « *délibération d'autorisation d'emprunt* » auprès de la CDC pour un montant total de 242400€ réparti en 103567€ de PLAI foncier et 138833€ de PLAI construction. Cette délibération d'autorisation d'emprunt avait été jointe à la convocation au Conseil. Cet emprunt permet le financement nécessaire à la réalisation d'une unité résidentielle de 4 places (dite « villa R4 ») en logement foyer-habitat inclusif à Grabels

(vote contre : 0, abstention : 0)

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés

Ainsi, le Président pourra finaliser le dossier d'emprunt auprès de la CDC, obtenir les garanties d'emprunt nécessaires et avancer dans la phase opérationnelle du projet.

5/L'abandon du projet Florensac avec l'association « Amitié »

JFG souligne que c'est un projet que nous avons été obligés d'abandonner, pour des raisons de règlement d'urbanisme, après pourtant un fort investissement humain d'EH, notamment d'Olivier Suffit.

Il s'agissait de réaménager une ancienne école catholique de l'association locale « l'Amitié », composée d'un logement de fonction, d'un réfectoire. Le projet prévoyait 4 places en habitat inclusif et une RA de 20 places sur le parking. AVH a un projet sur Agde, mais il semble difficile de remplir de tels équipements, malgré un besoin encore mal apprécié. La dispersion des malades, semble-t-il, joue un rôle dans cette difficulté.

EH doit continuer d'explorer les opportunités qui pourraient surgir dans l'Ouest de notre département, notamment avec le partenaire AVH très bien implanté, dans la logique RA ou Habitat Inclusif, ou intergénérationnel.

6/Les activités « participatives et citoyennes »

L'action « Ordinateurs »

Depuis 3 ans, nous récupérons des ordinateurs de tous types, et de provenance diverse, que nous reconditionnons.

En tout 61 équipements complets ont été redistribués au profit des personnes vivant avec des troubles psychiques, notamment via le réseau des assistantes sociales du CHU, nos résidents eux-mêmes, des adhérents de l'association, etc.

Nous avons également pris contact avec le programme « Un chez soi d'abord, UCSD) », demandeur de matériel pour les personnes qu'ils suivent sur Montpellier. Pour information, UCSD est une initiative lancée par la DIHAL au plan national qui vise de donner un toit sans conditionnalités à des personnes sans abri vivant avec des troubles psychiatriques sévères et persistants, avec accompagnement intensif et pluridisciplinaire

(1 médecin, 1 psychiatre, 1 infirmier, 1 médiateur de santé pair) très belle équipe sur Montpellier qui gère 100 places.

L'action « jardinage »

L'activité se poursuit toujours avec succès.

L'action « Marchons Ensemble »

Cette action est très soutenue, et Marylise Blanc propose d'ailleurs de mettre en place une nouvelle randonnée début décembre avec comme cadre Laverune, site très adapté à cette activité avec notre public, un samedi peut-être pour pouvoir solliciter le support logistique du GEM. APSH34 pourrait être intéressée également. Un goûter, toujours apprécié, à la clé.

Les ateliers lecture et peinture

L'atelier lecture a été lancé à la BHB, il est assuré par une nouvelle adhérente depuis 2 mois et qui est très apprécié des résidents. Sigrid Chatelot en tire par ailleurs une grande satisfaction. Les cadres d'Isatis se félicitent de cette contribution participative.

Cela s'inscrit dans la continuité de ce que EH décrivait comme une « amicale des parents » suscitant les bonnes volontés, auprès des parents, des proches et adhérents.

Aussi dans cet esprit est né également l'atelier peinture au Théano (Castelnau le Lez) par Nelly Gonzalez avec un tel succès que Nelly envisage de se faire aider par une amie.

Une synergie peut par ailleurs permettre le brassage entre les différentes RA .

Toujours avec la même ambition d'ouverture vers l'extérieur, Béatrice Callens multiplie les contacts avec les instances locales, telles que le CCAS de Grabels, dans le but de créer des ponts avec des activités citoyennes externalisées. Tout cela en bonne intelligence avec nos collègues d'Isatis.

7/Les activités du réseau EH et les activités partenariales institutionnelles

Dernièrement une réunion de suivi a été l'occasion de bons échanges entre Isatis et EH, et les commissions d'admission pour la RA de Clapiers sont l'occasion de rappeler le **précieux concours du Dr Cariou** dont l'expertise est importante dans l'examen des dossiers des candidats, qu'il rencontre individuellement. Il

assure également l'analyse des pratiques des encadrants afin de parfaire leur connaissance de la maladie psychique. Le docteur souligne la nécessité de pérenniser cette action auprès d'Isatis. Il faudrait explorer la possibilité de solliciter un psychiatre pour une mission périodique à temps partiel pour maintenir un niveau de connaissance des problématiques propres à la maladie, sur l'ensemble des sites. De plus la médiation du Dr Cariou est très bien perçue par les résidents eux-mêmes lors d'échanges informels à l'occasion d'un café convivial pris ensemble, par exemple.

L'émergence du Conseil Local de la Santé Mentale est un événement très important. EH a pu rappeler que dans la problématique psychique le toit était un point central. EH qui a participé aux travaux de préparation pour la création du CLS et du CLSM s'est manifesté pour participer au groupe de travail sur la question du logement au sein du CLSM.

Un autre point d'actualité est la soirée théâtrale du 19 novembre à l'initiative partagée d'EH et de l'association des Amis Acteurs du Théâtre Jacques Cœur.

BL et Nathalie Ader, Présidente de l'association des Amis Acteurs du Théâtre Jacques Cœur, en sont venus un jour à parler des problèmes psychiques. De là est venue l'idée de faire un événement à la séance des 18h00 de Lattes dans la salle Jacques Cœur.

Dans ce cadre, Frédéric Mounier offre son spectacle, adapté de l'œuvre de Guy de Maupassant, « **Le Horla** », au bénéfice de notre association. L'info a été relayée par les médias locaux. La Mairie est partie prenante notamment pour les affiches.

BL annonce déjà 130 réservations avec une perspective de 150 spectateurs et si on compte les invités municipaux peut être 200 personnes, ce qui est très bien pour une séance à 18h00.

Il y aura une buvette à partir de 17h00, puis l'accueil et la billetterie. Les bonnes volontés sont attendues dès 15h30 l'après-midi. S'agissant de la 100ème de l'adaptation par Frédéric Mounier, il offre un buffet après, BL se chargeant des boissons.

C'est bien de créer un lien entre la maladie et la culture, et EH s'inscrit dans une nouvelle démarche culturelle à développer. BL et JFG élaborerons quelques propos dans le cadre d'une possible prise de parole. Peut-être que le Maire, s'il est présent, abordera le projet de RA de la Ville ? BL va contacter Eric Pastor sur ce sujet.

8/La réingénierie en cours du site Espoir Hérault

Il a été entrepris une réingénierie du site WPRESS, migrant d'un domaine HTTP vers HTTPS, avec nouveau rubriquage, des nouveaux rédactionnels et une nouvelle Charte Ethique qui a été transmise à chaque membre avant la réunion du CA. Cette charte éthique sera transmise à AVH et ISATIS dans le cadre de la convention de partenariat que nous avons signée avec eux. L'affichage mobile est dorénavant privilégié. Affaire à suivre.

3. Premiers éléments du bilan financier pour l'exercice 2023... et la question des remboursements de frais

MB précise que les comptes ne sont pas clos, ils le seront à la fin de l'année. BL a obtenu une augmentation (4000€ dorénavant) et une prolongation jusqu'à 2026 inclus de la contribution d'Isatis aux moyens mis en œuvre par Espoir Hérault, pour le développement des projets et surtout l'assistance apportée par OS au cours de la réalisation et la mise en place des conventions entre le bailleur et ISATIS.

Depuis cette année la reconnaissance « association d'intérêt général » est enregistrée officiellement par les finances publiques.

La question des dons et legs sera examinée pour qu'EH puisse émarger sur de tels dispositifs.

32 000€ constituent la trésorerie à ce jour sur le compte courant, incorporant la subvention de Grabels pour l'opération R4.

Les comptes sur livret se maintiennent à un niveau élevé, les intérêts s'ajoutant aux plafonds.

A noter quelques dépenses initiales portant sur le dossier R4.

Concernant les adhésions le niveau reste maintenu avec une légère augmentation, soit 30 adhérents. C'est une des caractéristiques de notre association qui rassemble une petite équipe pérenne, très mobilisée et opérationnelle.

Enfin, un point a été fait sur une proposition d'évolution des modalités de remboursement des frais engagés par les bénévoles. Une évolution des textes permet de mixer, selon les situations, remboursement et/ou défiscalisation. Afin de minimiser la charge des remboursements sur le budget serré de notre association, l'usage de la défiscalisation sera, au cas par cas, privilégié, sans nuire à l'intérêt du bénévole bien entendu.

Pour l'exercice à venir il est proposé dans un premier temps de faire appel au forfait kilométrique et au barème de l'UNAFAM, et il sera étudié notamment la possibilité de faire référence à ceux de la MDPH réputés encore plus intéressants selon Dr Cariou.

Si notre association intensifie ses actions bénévoles, impliquant pour certaines d'engager des frais, il ne faudrait pas que cette contrainte altère les envies de faire, et les bonnes volontés. Aussi EH entend se doter d'une gestion des frais la mieux adaptée. Donc le barème qui permettra de faire un **régime gagnant-gagnant** entre association et bénévoles sera toujours recherché.

Isatis sera peut-être sollicitée pour la prise en compte des frais des bénévoles intervenant dans les RA. Le document transmis à l'attention des membres du CA permet d'apprécier le simulateur barème kilométrique en regard du système forfaitaire usuel. Il serait également intéressant de comptabiliser les heures consacrées par les bénévoles à leur engagement associatif.

Il a été décidé que ce point serait de nouveau examiné lors du prochain CA afin de statuer de façon définitive sur les modalités de prise en charge des frais supportés par les bénévoles dans le cadre de leur action.

4. Premiers éléments de notre feuille de route 2024

Un des chantiers sera de trouver des financements complémentaires pour équilibrer le budget de fonctionnement de Lattes, le coût de l'opération rendant probablement la négociation de la redevance locative complexe.

Le chantier de cité avec la Croix Rouge reste notre ambition également.

Et bien entendu la concrétisation de l'opération R4 à Grabels nous mobilise tous, après toutes les difficultés rencontrées et heureusement aplanies.

Après un dernier tour de table, les questions diverses n'ayant pas fait l'objet de remarques, le Président clôt cette réunion du CA.

Le Président remercie tous les membres présents pour leur présence à cette réunion.

Merci également pour l'écoute attentive de Michel Dumas, invité à cette réunion sans voix délibérative.

Le secrétaire de séance



Christian Thiaumond

Le Président



Jean-François Giovanna



